



Le 12 mai 2020

Consoeurs, confrères,

Je tiens à vous informer que nous sommes en train de travailler sur la tenue d'une assemblée syndicale afin de tenir des élections générales, et de traiter d'autres sujets. Le comité exécutif que j'avais convoqué la semaine dernière qui a eu lieu le lundi 11 mai avait deux points à l'ordre du jour, soit la tenue d'une assemblée et les élections générales.

Évidemment, cette assemblée et ces élections seront différentes de celles qu'on a connues dans le passé à cause de la crise sanitaire.

Comme nous ne pouvons pas savoir à quel moment les interdictions de rassemblements seront levées, nous voulons tenir une assemblée et les élections le plus tôt possible.

Les choses se feront différemment, mais la COVID-19 ne doit pas être un prétexte pour repousser nos processus démocratiques et la reddition de compte. Nous n'avons jamais eu de mécanisme pour tenir une assemblée de façon sécuritaire à distance. Il est maintenant l'heure d'en instaurer un.

Nous devons tenir compte des éléments de sécurité, et nous voulons une solution qui va fonctionner. Nous voulons aussi nous assurer de l'intégrité du processus.

Le SCFP national nous autorise à suspendre nos règles habituelles pour procéder à distance, soit par des moyens technologiques, par la poste ou par un mélange des deux.

Le comité exécutif va statuer sur la date de la prochaine assemblée et sur son déroulement. Si nos travaux nous permettent de trouver une solution à distance, un des objectifs est d'élire un comité d'élection le plus rapidement possible qui mettra en marche le processus électoral. Ces étapes auront lieu dès que nous aurons des moyens efficaces et sécuritaires en main à proposer.

Renato Carlone
Président